

FRANCE PARE-BRISE

Une marque de Saint-Gobain

GRANVILLE@RESEAU-FRANCEPAREBRISE.FR

SARL VITRAGES EXPERT

60 RUE DES METIERS

50400 - GRANVILLE

Tél.: 02.33.89.16.45

Siret: 938 406 766 00015 - APE: 4520A

TVA Intra.: FR 938406766

IBAN: FR7610107004670071608505974

Servi par: FRANCOIS

Contrôlé par: FRANCOIS

Cause: Projection de caillou

Sinistre le: 12/11/2025 / Lieu: FECAMP

0 800 400 200



N° COMPTE

299

FACTURE

50GM - 303

(N°O.R.: 367)

DARVA
VERLINGUE

FOLIO	DATE	MARQUE	TYPE	Année Mod.	Km	IMMATRICULATION	RÉF. ASSURÉ
1/1	28/11/2025	PEUGEOT	308 III 5P (AP.04/21)	2023	98177	GS-353-FB	54575460 N° SINISTRE 54575460

CODE	QUANTITÉ	DÉSIGNATION	PRIX UNIT. TARIF	R %	PRIX UNIT. NET	MONTANT H.T.
RIF COMM-AC	1.00	REPARATION MULTI IMPACTS FORFAIT 111 SUITE PROBLEME INFORMATIQUE VERLINGUE, CONSULTATION IMPOSSIBLE. RESULTAT INDEFINI. ACCORD MME MATIAS LE 26/11/2025 A 13H40 SUITE APPEL AU 0820 200 920. ACCORD : MME MATIAS	(3) 90.00			90.00
* En cas de retard de paiement, une pénalité à 3 fois le taux d'intérêts légal sera exigible et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros sera appliquée (article L.441-6 du Code de Commerce)						

Paiement anticipé : aucun escompte accordé.

MONTANT H.T.	TAUX	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C. AVANT REMISE	MONTANT T.T.C. APRÈS REMISE	À LA CHARGE DU CLIENT	À LA CHARGE DE L'ASSURANCE
90.00 €	20.00%	18.00 €		108.00 €	0.00 €	108.00 €

Règlement le ☐ Espèces ☐ Chèque N° ☐ Carte

☐ COMPTANT

☐ SUR RELEVÉ

Laissez un avis :

<https://g.page/r/CUUVdoJOoCqFEBM/review>



PAPILLON À JOINDRE À VOTRE RÈGLEMENT

DATE 28/11/2025

N° CLIENT 299

MONTANT 108.00 €

50GM - 303

Date échéance de l'Assurance: 28 décembre 2025

NOM DU CLIENT

ÉCHÉANCE VIREMENT Le 28/12/2025

Imprimé le: 28 novembre 2025 à 09:42:51

FRANCE PARE-BRISE

Une marque de Saint-Gobain

0 800 400 200 Service & appel gratuits



N° COMPTE

299

FACTURE

50GM - 69

(N°O.R.: 88)

GRANVILLE@RESEAU-FRANCEPAREBRISE.FR

SARL VITRAGES EXPERT

60 RUE DES METIERS

50400 - GRANVILLE

Tél.: 02.33.89.16.45

Siret: 938 406 766 00015 - APE: 4520A

TVA Intra.: FR 938406766

IBAN: FR7610107004670071608505974

Cause: Projection de caillou

Sinistre le: 24/04/2025 / Lieu: GRANVILLE

DARVA
VERLINGUE

FOLIO	DATE	MARQUE	TYPE	Année Mod.	Km	IMMATRICULATION	RÉF. ASSURÉ
1/1	05/05/2025	PEUGEOT	308 III 5P (AP.04/21)	2023	72911	GS-353-FB	54575460
							N° SINISTRE 54575460

CODE	QUANTITÉ	DÉSIGNATION	PRIX UNIT. TARIF	R %	PRIX UNIT. NET	MONTANT H.T.
6577AGACMVZ	1.00	PARE-BRISE V CAPTEUR PLUIE EQUIP.CAMERA	(3) 485.68	20.00		388.54
T3	2.20	MAIN D'OEUVRE VITRAGE + CONTROLE ADAS /	(3) 83.78			184.32
		TPS SIDEXA				
KCR	1.00	KIT COLLAGE PARE-BRISE	(3) 46.15			46.15
RECY_DANG	1.00	RECYCLAGE PRODUITS DANGEREUX ET	(3) 1.50			1.50
		TOXIQUES (VITRAGE COLLE)				
EMBASE	1.00	GEL CAPTEUR DE PLUIE	(3) 37.50			37.50
COMM-AC		ACCORD MME MATIAS LE 02/05/2025 A 15H50				
TOTAL		184.32E : MAIN D'OEUVRE HT				
TOTAL		473.69E : PIECES HT				
*		RECYCLAGE PARE-BRISE				4.00
*		CONSULTATION SIDEXA ET CONTROLE				3.00
*		7.25 E : FONGIBLES ET MO.				7.25
		CORRESPONDANT(LAME DECOUPE,PROTECTION,PRODUIT NETTOYAGE VITRAGE ET				
		CARROSSERIE, DEGRAISSANT BAIE, ADHESIF PROTECTION, APPLICATEUR)				
		Véhicule de prêt: FIAT 500 GX-948-XZ				
		Départ le: 05/05/2025 à 0h00.				
		Retour le: 05/05/2025 à 0h00.				

En cas de retard de paiement, une pénalité à 3 fois le taux d'intérêts légal sera exigible et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros sera appliquée (article L.441-6 du Code de Commerce)

Paiement anticipé : aucun escompte accordé

MONTANT H.T.	TAUX	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C AVANT REMISE	MONTANT T.T.C APRÈS REMISE	À LA CHARGE DU CLIENT	À LA CHARGE DE L'ASSURANCE
672.26 €	20.00%	134.45 €		806.71 €	0.00 €	806.71 €

Règlement le..... ☐ Espèces..... ☐ Chèque..... N°..... ☐ Carte

☐ COMPTANT

☐ SUR RELEVÉ

Laissez un avis :

<https://g.page/r/CUUVdoJOoCqFEBM/review>



PAPIER À JOINDRE À VOTRE RÈGLEMENT

DATE d'échéance de l'Assurance: 04 juin 2025 N° CLIENT

VIREMENT Le 04/06/2025

ÉCHÉANCE

MONTANT 806.71 €

NOM DU CLIENT

50GM - 69

Imprimé le: 05 mai 2025 à 16:22:34

STELLANTIS &YOU - PEUGEOT VILLENAVE D'ORNON

411 Route de Toulouse- 33140 VILLENAVE D'ORNON

N° SIRET : 302 475 041 03111

Tél : 05 56 84 67 67

stellantisandyoubordeaux@stellantis.com

Stellantis &You France SAS

Distributeur et Réparateur Agréé des Marques

Abarth, Alfa-Romeo, Citroën, DS, Fiat, Fiat Professional,

Jeep, Lancia, Leap Motor, Opel, Peugeot

S.A.S. au capital de 358 114 880,00 Euros

43 rue Jean-Pierre TIMBAUD - 78300 POISSY

302 475 041 RCS. Versailles - FR 29 302 475 041 - APE 4511Z

N° Orias 13 507 351 (www.orias.fr)



DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	REFERENCE CLIENT	N° VIN	DATE DE REGLEMENT
ATTESTATION	18/03/2026	90002		18/03/2026
3605433753	626255			
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° VIN		

MARQUE	N° VIN	DATE 1 ^{re} MISE EN CIRCULATION	OPB	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
PEUGEOT	VR3FCYHZTPY648768	03/11/2023	24J	ATTESTATION	1/1
308 (P5)	GS-353-FB	110246		VIARD LOUIS ANTOINE	
MODELE	N° IMMATRICULATION	KM	PR	AFFECTATION	N° PAGE

DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE €	% REMISE	MONTANT €	CT
A : PNEUS AR CREVAISON NON REPARABLE					
540401 VALVE COMPLETE	A01A2	2,00			
54E2YA REMPLACEMENT ET EQUILIBRAGE 2		0,80			
PNEUS					
6503136880 205 /55 R 16 94 V		2,00			
PNEU MICHELIN CROSSCLIMATE 3					

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'ENVOYER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n°80-335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

NET À PAYER €

CT	MONTANT T.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.
----	--------------	-------------	----------------

C
F
D
M

JOINDRE
LEMENT

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

MODALITÉS DE RÈGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L. 441-6 du code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de notre Siège Social sera seul compétent. Toute réclamation doit être faite dans les huit jours après réception de la facture.

Voir nos conditions générales de réparation sur la commande de travaux.